

Une année de fonctionnaire stagiaire : Professeur.e du second degré et CPE

Mois	Stage en établissement	Qui ?	Formation à l'Inspé
Rentrée	Séminaire de Rentrée 27/08/2021 : Accueil de la Rectrice		27/08, 30/08 et 31/08/2021 : Rentrée à l'Inspé
P1 Entre le 01/09/2021 et les vacances d'automne	01/09/2021 : prérentrée Accueil du/de la stagiaire dans l'établissement Premier entretien de suivi (vers fin septembre) Visites contact, d'observation Rendre le premier rapport du tuteur, de la tutrice pour le 19/11/2021 au format PDF sur COMPAS et au format numérique à inspe-scolarite@unilim.fr et au/à la responsable de formation Point d'étape sur le parcours du/de la stagiaire (vers la fin septembre)	Chef-fe d'établissement Tuteur/tutrice établissement Tuteur/tutrice établissement Et référent-e Inspé	Rentrée du pôle Culture métier commune (CMC) : 16/09/2021 Dates de CMC : 23/09, 30/09, 07/10, 14/10, 21/10, 28/10/2021
P2 Entre les vacances d'automne et celles de Noël	Suite des visites d'observation Visite conjointe n° 1 (jusqu'au 14/01/2022) Rendre le rapport de la visite conjointe pour le 14/01/2022 au format PDF sur COMPAS et numérique à inspe-scolarite@unilim.fr et au/à la responsable de formation	Tuteur/tutrice établissement Et référent-e Inspé	Journée inter-parcours « Inclure tous les élèves » : 25/11/2021 Dates de CMC : 18/11, 09/12 et 16/12/2021
P3 Entre les vacances de Noël et celles d'hiver	Suite des visites d'observation Deuxième entretien de suivi (entre décembre et avril)	Tuteur/tutrice établissement Chef-fe d'établissement	Session d'examens du S3 : du 03/01/2021 au 12/01/2022 Rendu du rapport d'étape de recherche : début janvier Evaluation du pôle CMC : oraux le 06/01/2022 journée Jurys de parcours disciplinaire et de mentions MEEF Encadrement éducatif et MEEF Professeur.e du Second degré : entre le 19/01 et 26/01/2022

À tout moment, émission possible d'une alerte : voir le document Procédure d'alerte

<p>P4</p> <p>Entre les vacances d'hiver et celles de printemps</p>	<p>Suite des visites d'observation Télécharger le rapport final du tuteur, de la tutrice pour le 01/04/2022 sur COMPAS exclusivement au format PDF.</p> <p>Visite n°2 (qui pourra être conjointe) Rendre le rapport de la visite n° 2 pour le 08/04/2022 à inspe-scolarite@unilim.fr et au/à la responsable de formation</p> <p>Rendre le rapport d'évaluation du stage du/de la référent.e Inspé pour le 08/04/2022 à inspe-scolarite@unilim.fr et au/à la responsable de formation</p>	<p>Tuteur/tutrice établissement</p> <p>Et référent.e Inspé (Tuteur/tutrice établissement)</p> <p>Référent.e Inspé</p>	
<p>P5</p> <p>Entre les vacances de printemps et la fin de l'année scolaire</p> <p>Titularisation</p>	<p>Visite de titularisation (qui pourra avoir lieu en P4 ou P5) et retour de l'avis de l'Inspecteur.rice (rendre la fiche n° 11) pour le 31/05/2022 sur COMPAS</p> <p>Rédaction de l'avis du/de la chef.fe d'établissement en vue de la titularisation, à déposer sur COMPAS pour le 31/05/2022.</p> <p>En cas de note inférieure à 10/20 au stage : 2^e visite d'évaluation du stage, avec rapport d'évaluation à rendre à inspe-scolarite@unilim.fr et au/à la responsable de formation (début juin).</p>	<p>Inspecteur/inspectrice</p> <p>Chef-fe d'établissement</p> <p>Référent.e Inspé</p>	<p>Journée d'éducation à la défense : 02/06/2022</p> <p>Session d'examens du S4 : mai 2022.</p> <p>Rendu du travail de recherche auprès du/de la directeur/directrice de recherche pour début mai.</p> <p>Soutenances des mémoires en mai (session 1) et juin (session 2).</p> <p>Jurys de parcours disciplinaire : fin mai.</p> <p>Jurys des mentions MEEF Encadrement éducatif et MEEF Professeur-e du Second degré : début juin.</p> <p>Commission de rédaction des avis du Directeur de l'Inspé et transmission des avis du Directeur à la Difor : début juin</p>